



La «crise» du recensement

Impacts attendus sur la surveillance de l'état de santé de la population

Jérôme Martinez
10 septembre 2010

Champ d'expertise

Surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants

Cette fonction de la santé publique sert principalement deux objectifs :

- Informer la population sur son état de santé;
- Soutenir la prise de décision.

L'utilité capitale des données du recensement

Les données du recensement...

- ... fournissent des renseignements importants sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population qui ont une influence sur la santé;
- ... précisent le dénominateur de certains groupes de la population;
- ... permettent de suivre les ISS sur le territoire québécois;
- ... permettent au MSSS d'allouer efficacement les ressources aux régions sociosanitaires.

Les problèmes attendus

Une perte de la représentativité

Vu que le recensement ne sera plus exhaustif et que le taux de participation ne sera plus aussi élevé, les informations recueillies ne seront plus forcément représentatives de la population québécoise, quelle que soit l'échelle.

Une rupture dans l'analyse de tendance

Les informations du recensement de 2011 ne seront plus comparables avec les données des recensements précédents. Nous ne pourrions donc plus affirmer de tendances dans l'évolution temporelle de certains phénomènes. Il nous faudra attendre au moins trois cycles (2011, 2016, 2021) de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) pour affirmer certaines tendances.

Conclusion

Globalement, un portrait de santé de la population moins juste... et moins utile

Les modifications apportées au recensement vont grandement restreindre notre capacité à broser un portrait juste de la santé et du bien-être de la population québécoise et d'en suivre l'évolution dans le temps et sur le territoire québécois.

Ce problème se posera au niveau national et certainement de façon plus accentuée aux niveaux régionaux ou locaux.